



- ▶ Les ouvriers se marginalisent : recentrage de TAV sur la maîtrise d'œuvre et politique d'externalisation (*make or buy*).
- ▶ Les techniciens sont remplacés par des ingénieurs et cadres : si on compare 2007 et 2014, deux années où l'effectif global est identique (4 250 salariés), les ouvriers sont 150 de moins, tandis que les ingénieurs et cadres sont 400 de plus.
- ▶ Les divers plans de restructurations de TAV (PAI, PATAV, Ulysse, etc.) ont été des outils de cette évolution.

Coup de Balai en salle propre !!!!!

Nous avons été surpris d'apprendre il y a quelques mois que la société en charge du nettoyage des salles propres depuis des années et formée pour cette tâche, a été remplacée par du personnel VINCI.

Ce dernier effectuant le nettoyage pendant la production mais avec quelle formation et quel cahier des charges ?

Nous serons vigilants et réactifs quant aux conséquences de ce changement en cas de problème et nous désignerons ouvertement les responsables. (Petit rappel sur l'affaire du silicone)

Adresses utiles :

www.ftm.cgt.fr/ufict.php
www.forfaitsjours.fr
www.ugict.cgt.fr
www.ftm.cgt.fr
www.cgt.fr

ACTUALITE.

PROPOS TENUS PAR LE RESPONSABLE DU GLE lors d'un ENTRETIEN avec un INTERIMAIRE THALES en fin de contrat
 « Si vous souhaitez travailler avec nous, tant mieux, sinon tant mieux aussi car ce n'est pas vous qui nous faites vivre »
 Extraordinaire quand on sait que le GLE fonctionne avec l'argent des entreprises et surtout avec le votre !!!!!
 (voir subvention en article 1 ère page)

A la Brelandière nous mettons en application l'égalité Homme-Femme jusque dans les toilettes !!!!!!!



1962 : Implantation de la SFENA dans une annexe de la manufacture à la Brelandière suite à la décision de fermeture de celle-ci, pour y installer la production des horizons artificiels, essentiellement mécanique.

1968 : Evènements de mai

1977 : Mouvements de grève du 22 novembre jusqu'au 2 décembre pour rattrapage de la perte du pouvoir d'achat

1982 : Suite à l'élection présidentielle de F MITERRAND Conflit pour l'application des ordonnances avec occupation de l'usine (10 jours de grève): passage de 40 heures à 39 heures hebdomadaire, 5ème semaine et la création d'emplois.

Acquis : 39h sans perte de salaire – 5ème semaine de CP – maintien des congés payés pour ancienneté – maintien d'un pont payé (sur deux) -160 travailleurs en contrats à durée déterminée verront leurs contrats transformés en CDI – paiement à 50 % des heures de grève. **Le site emploie 1 017 personnes** dans les domaines du développement et de la production (Centrales inertielles, Instruments de Navigation, Électronique de bord)

Vous désirez nous faire part d'un sujet pour notre journal ou avoir plus de détail sur un des articles ou sur le syndicat, alors contactez une des personnes ci-dessous :

- HILDEBRAND Béatrice - DELEVE Eric - BONNIN Kévin - cgtbrelandiere@gmail.com



**EDITION N°5
JANVIER 2017**

Châtelleraut et son bassin confirment leur dynamisme économique !

Châtelleraut, ville de vieux ? Châtelleraut, ville morte ?
Non. Châtelleraut, ville qui se développe, qui confirme son ancrage comme LE bassin industriel nord de la Grande Région. Châtelleraut, ville qui bouge, et qui possède des capacités remarquables de résilience et de rebond.
Après la grave crise économique qui a secoué notre pays, et notre ville, durement touchée comme toutes les villes industrielles, les efforts des acteurs locaux (État, collectivités, acteurs économiques...) commencent à payer, et nous nous en réjouissons.

Selon une étude réalisée en 2016 par le groupement local d'employeurs Solutions Compétences auprès de 19 entreprises du bassin châtelleraudais (Aigle, Thalès, MECAFI, etc.), entre 558 et 1256 postes seront à pourvoir d'ici 3 à 5 ans, notamment dans les métiers de production. C'est une formidable nouvelle pour les Châtelleraudais et un appel à la mobilisation générale pour les acteurs de la formation, afin que les besoins des entreprises soient en adéquation avec les qualifications des futurs recrutés... surtout lorsqu'on sait que 1 106 demandeurs d'emploi inscrits à Châtelleraut recherchent un emploi dans l'industrie !

L'Agglo a toujours tout mis en œuvre pour favoriser l'implantation d'entreprises, via le développement de ses zones d'activités et les aides à l'immobilier d'entreprise. La zone René Monory est l'exemple le plus frappant.

La Ville, de son côté, a joué un rôle fondamental au plus dur de la crise, qui n'est toujours pas terminée, en modérant de manière significative la baisse des subventions directes ou indirectes aux associations, consciente de l'utilité sociale, économique de celles-ci. Nous avons fait le choix politique dans le budget 2017 de maintenir le niveau des subventions.

Qu'on se le dise, « défaitisme » ne fait pas partie de notre vocabulaire !

Jean Pierre Abelin